

## **Avis de tempête sur les services publics : Reprenons l'initiative ! En grève le 4 février !**

Le contexte de crise sanitaire et sociale n'empêche pas le gouvernement de poursuivre sa casse des services publics, ce qui a eu pour corollaire une multiplication des mobilisations en ce début d'année contre les suppressions d'emplois et restructurations dans les services publics :

- le 21 janvier dans les secteurs de la santé et du médico-social et du social, suite à l'imposture du Ségur de la Santé. Rappelons que l'hôpital public, malgré le rôle central qu'il remplit face à la crise sanitaire, doit subir 4 milliards d'euros de restrictions budgétaires en 2021.
- le 26 janvier, avec une grève massive dans l'Éducation nationale pour les salaires, les emplois, et la défense du service public de l'Enseignement après un Grenelle de l'Éducation très loin des enjeux.
- enfin le 28 janvier dans le service public de l'énergie, confronté à une restructuration lourde avec le projet Hercule qui prévoit le démantèlement de l'énergie (avec socialisation des pertes et privatisation des profits).

Partout, les agent-es publics subissent partout restructurations (notamment la réforme de l'Organisation Territoriale de l'État...), suppressions d'emplois, coupes budgétaires, généralisation de fait du prince pour les mobilités et les promotions avec la perte de compétences des CAP...

Ceci est vrai également à la DGCCRF et au SCL. Les baisses d'effectifs se poursuivent (moins importantes qu'à une époque, mais ces nouvelles baisses s'ajoutent aux purges précédentes), le projet de fermeture d'un laboratoire n'a toujours pas été abandonné,

Incapable de protéger ses effectifs des effets pervers de l'interministérialité, la DGCCRF n'hésite pas à s'attaquer à leurs missions et leurs conditions de travail. Ainsi, aux réorganisations liées à l'OTE et à la création des SGC, s'ajoutent les propres projets internes à Bercy avec des mutualisations interdépartementales qui cherchent juste à masquer l'insuffisance des effectifs dans de nombreuses DD-CS-PP, et entraîneront une baisse de la couverture de terrain et des conditions de travail encore plus dégradées dans les services !

La DGCCRF prétend protéger ses personnels en période de crise sanitaire, mais n'a jamais hésité à leur faire réaliser des contrôles sans habilitations, ce que la Directrice générale rappelle dans un message aux directions du 29 janvier. Par contre, la course aux statistiques continue avec un PNE encore surréaliste, et ce alors que l'alerte sésame continue d'occuper les services !

Cette dégradation du service public, sur le plan général ou la DGCCRF, n'est pas une fatalité ! De même que la crise sanitaire et sociale montre l'importance des services publics dans la société, les scandales ont montré toute l'importance de la DGCCRF et du SCL pour protéger les consommateurs et les consommatrices et faire respecter l'ordre public économique !

**Défendons nos missions, nos emplois, nos conditions de travail !**

